

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Coup de frais pour Vernier

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

L'épisode caniculaire de cet été n'est que le dernier d'une série déjà trop importante ces 20 dernières années, que les spécialistes nous annoncent déjà comme la future norme. L'accélération des bouleversements climatiques devient évidente l'été et la ville de Vernier doit assumer ses responsabilités pour augmenter sa capacité de résilience. Aujourd'hui, l'enjeu des politiques publiques ne peut se contenter de rêver à un arrêt des bouleversements climatiques, mais doit s'atteler à mettre en œuvre une capacité d'adaptation aux effets de ces bouleversements.

Il serait faux de croire qu'une collectivité telle que la nôtre serait impuissante à agir face à un problème qui est global, et prend ainsi la dimension de l'ensemble de notre planète. Vernier peut agir et doit le faire à son échelle et dans l'intérêt de ses citoyens et de leur qualité de vie.

La canicule de cet été a mis en lumière une inadaptation de l'urbanisme de nos villes à cette nouvelle réalité. Un problème connu qui fait par exemple l'objet à Lyon de mesures audacieuses dans un « plan climat ». À cause notamment des nombreuses surfaces recouvertes d'enrobés foncés, de la multiplication des surfaces de béton, faciles d'entretien mais qui accumulent la chaleur produite par rayonnement solaire, et d'autres aménagements inadaptés aux périodes de grandes chaleurs, la température des villes peut s'avérer en période caniculaire de plusieurs degrés supérieure à celle d'une campagne.

Des mesures ambitieuses doivent être adoptées. En réduisant les surfaces qui accumulent la chaleur, par exemple en optant pour des enrobés plus clairs, notamment, Vernier contribuerait à limiter l'augmentation de température sur son territoire en période de canicule. Il est temps de préparer l'adoption par la ville de Vernier d'un plan climat, recensant l'ensemble des mesures possibles à l'échelle de notre ville.

Par ces motifs et sur propositions du groupe des Verts, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à mettre en chantier un plan climat pour la ville de Vernier, dont l'objectif est la mise en place de mesures luttant contre le dérèglement climatique, au plus tard en 2019 ;
- 2 à fixer dans ce plan un objectif de 1'000 m² en moins par législature de surfaces en béton/goudron/pavés, etc., convertie en surfaces perméables et accumulant moins de chaleur en période de canicule. Idéalement des surfaces herbeuses ;
- 3 à définir puis mettre en œuvre une stratégie d'arborisation et d'installation de fontaines et points d'eau pour les espaces publics et privés du territoire communal ;
- 4 à préférer, lors de chaque pose de nouvel enrobé sur les voies communales, les matériaux les plus clairs possible ;
- 5 à prendre langue avec l'État pour qu'il en soit de même sur la voirie cantonale ;
- 6 à mettre en place des mesures pour que les propriétaires privés se joignent à l'effort demandé ;
- 7 à fixer dans ce plan un objectif ambitieux de réalisation de toitures végétalisées ;
- 8 à lister dans ce plan toute autre mesure à même de diminuer les impacts des changements climatiques.

Conseiller-ère municipal-e

O. Perroux X. Chillier E. Schaufelberger G. Metushi